Le Budget spécial des dépenses recouvrables

INTERVENTION DE LEON ESCOFFIER EN FAVEUR DE NOS RÉGIONS DEVASTEES

Dans sa séance du 28 février dernier, la Chambre des Députés a discuté de nombreuses questions dont le principe général visait les crédits provisoires, en exécution des traités de paix et applicables au mois de mars 1924.

Notre ami Léon ESCOFFIER, député du Nord, a pris une part très active à la discussion générale.

Comme il s'en est toujours fait un devoir il a vaillamment défendu la cause des sinistrés, petits et moyens, et son éloquente intervention a fait grande impression sur la Chambre.

« La reconstitution, dit-il, est dès maintenant assez avancée pour que l'on puisse se faire une idée d'ensemble sur l'œuvre entreprise, apprécier les résultats obtenus et mesurer la tâche restant à accomplir. La renaissance économique de nos régions dévastées témoigne, par des chiffres indiscutables, que les milliards employés n'ont pas été dépensés en vain.

» On peut estimer à plus de trente milliards les sommes encore nécessaires pour achever notre œuvre et assurer intégralement le rétablissement des départements sinistrés dans leur ancienne prospérité. En prenant pour base les prévisions actuelles, on peut dire que la reconstitution sera pratiquement achevée dans un délai de trois ans. Quand le ministre des Régions libérées aura encore mis à la disposition des sinistrés *un peu plus de trente milliards, l'œuvre de réparation sera terminée à peu près*, car il ne faut pas se faire d'illusions, de grands travaux resteront à effectuer. »

Léon Escoffier demande au Gouvernement de ne pas marchander ni réduire les crédits nécessaires à la restauration des départements sinistrés, dont la vitalité économique est fonction de la prospérité du pays tout entier.

M. Reibel donne l'assurance que les sympathies de toute la France vont toujours aux Régions dévastées. « La France, dit-il, dans un large mouvement de solidarité nationale, continuera de dépenser les sommes indispensables pour leur relèvement ».

— M. le Ministre, répond Léon Escoffier, nous enregistrons bien volontiers vos paroles, nous en acceptons l'augure, mais il est certain que *le moindre grain de miel* ferait mieux l'affaire des petits et des moyens sinistrés que des promesses ministérielles. Si l'ouvre le rapport de M. le Préfet du Nord au Conseil général, j'y lis avec angoisse qu'un tiers à peine des maisons détruites sont reconstituées. Vous nous renouvelez l'assurance que la France acquittera sa dette sacrée, mais qu'avez-vous fait ou laissé faire ? Je suis plein d'inquiétudes à ce sujet. Un passé récent ne m'apparaît pas comme un garant pour l'avenir. Il nous faut des engagements précis. Plus de mots, mais des actes ! »

Le Ministre restant muet, Léon Escoffier, vivement applaudi à l'extrême gauche et sur divers bancs, termine en disant : « Nous reprendrons la conversation ! »

Contre le remboursement des avances aux fonctionnaires

JAINT VENANT VEUT INTERPELLER D'URGENCE LE MINISTRE DES FINANCES

Nous avons dit hier que l'Administration des P. T. T. venait de prescrire le remboursement intégral dans les 48 heures des avances consenties pendant l'invasion aux familles des fonctionnaires séparées par la guerre.

A ce sujet, notre ami Charles Saint-Venant député du Nord, vient d'adresser la lettre suivante au Président de la Chambre des Députés :

« En séance du 20 février, j'ai déposé une demande d'interpellation à M. le Ministre des Finances sur les mesures qu'il comptait prendre en vue de respecter ses promesses faites aux parlementaires relativement au remboursement des avances faites aux fonctionnaires des départements, communes et de l'Etat, pendant la guerre, ainsi que sur la réglementation plus équitable de l'indemnité de zone.

« La date de mon interpellation devrait être fixée ultérieurement.

« Etant donné les nouvelles instructions ministérielles, absolument contraires aux promesses faites par M. le Ministre des Finances visant les fonctionnaires des P. T. T., j'insiste pour l'urgence de cette interpellation et demande qu'elle soit fixée à la séance du jeudi 6 mars ».

La situation des militaires réformés temporairement

Les hommes qui sont envoyés en congé de réforme temporaire lorsqu'ils accomplissent leur service actif doivent normalement subir une nouvelle visite médicale un an après l'époque de leur renvoi dans leurs foyers. A la suite de cette nouvelle visite, ils peuvent être reconnus aptes au service (armé ou auxiliaire), ou maintenus dans la position de réforme temporaire pour une nouvelle période d'un an ou réformés définitivement.

Aux termes de la loi du 1er avril 1923, le temps passé dans la position de réforme temporaire ne compte plus comme service actif, à l'inverse de ce qui se faisait antérieurement (¹). Les réformés temporaires se trouvent dans la même position que les ajournés au point de vue de la durée des obligations d'activité. La première réforme temporaire n'entraîne aucune réduction de la durée du service légal ; la seconde entraîne une réduction de six mois de service ; la troisième, une réduction de douze mois ; la quatrième, une dispense de service actif, l'homme, dans ce dernier cas, étant affecté comme réserviste *s'il est reconnu apte au service.*

De nombreux jeunes gens, réformés temporairement, se plaignent des inconvénients que cette situation présente pour eux ; certains nous ont demandé de leur faire connaître s'ils n'avaient pas la faculté d'être rappelés sous les drapeaux avant l'expiration du délai d'un an. Pour répondre au désir qui nous a été exprimé, nous signalons aux intéressés les dispositions suivantes :

L'homme qui se trouve dans la position de réforme temporaire **depuis trois mois au moins** peut demander à subir une visite médicale s'il estime que son état de santé s'est modifié depuis le dernier examen dont il a été l'objet. L'intéressé doit dans ce but, adresser une demande écrite au commandant du bureau de recrutement dont il dépend. Il est convoqué dans un hôpital militaire proche de sa résidence. A la suite de l'examen médical, il peut être ou reconnu apte au service (armé ou auxiliaire) ou maintenu dans la position de réformé temporaire, ou réformé définitivement.

S'il est maintenu réformé temporaire, quatre mois au moins après la visite dont il est question ci-dessus, il peut de nouveau solliciter sa comparution devant une commission médicale : la procédure est la même, à savoir qu'il suffit d'envoyer une demande au commandant du bureau de recrutement. Dans ce cas encore l'intéressé peut être reconnu apte au service et réincorporé immédiatement, ou maintenu dans la position de réformé temporaire ou réformé définitivement.

(¹) *Pour compléter ce qui précède, nous ajoutons que, dans un cas, le temps passé dans la position de réformé temporaire compte comme service actif : c'est lorsqu'il s'agit de réforme temporaire n. 1, c'est-à-dire d'une réforme prononcée pour une cause imputable au service et, partant, de nature à ouvrir éventuellement à l'intéressé des droits*

Les assassinats de chauffeurs

DARTOIS AVAIT-IL UN COMPLICE ?

La Brigade mobile mène toujours son enquête concernant l'assassinat du chauffeur Fournier, d'Arras.

Elle a établi que ce dernier connaissait fort bien Elisa Legrand, qu'il avait véhiculé souvent d'Arras à Hénin-Liétard.

On peut en déduire que le malheureux devait connaître aussi Jérémie Dartois, qui accompagne parfois sa maîtresse en auto.

Les investigations de M. Tilloy, commissaire de la brigade mobile, sont surtout menées afin d'établir si Dartois était seul lorsqu'il assassina Maurice Fournier, ou s'il avait un complice. *Le magistrat opine pour* ce dernier cas. On sait toutefois que ce complice ne saurait être Elisa Legrand, qui se trouvait à Lille le 29 septembre, à 17 heures et qui retint une chambre dans un hôtel de la rue des Buisses, où elle attendit jusque 22 heures 30 environ l'arrivée de Dartois, retour d'Arras.

QUELQUES DÉTAILS SUR L'ARRESTATION DU COUPLE

Jérémie Dartois et Elisa Legrand étaient, nous l'avons dit, arrivés à Utrecht le lundi 25 février dans la matinée. Après avoir fait le choix d'un hôtel, ils se retirèrent aussitôt dans leur chambre en demandant à être réveillés le lendemain matin à neuf heures.

Cependant, la police d'Utrecht était mise en éveil par la police belge, qui lui demandait d'opérer l'arrestation du couple. S'étant rendue à l'hôtel où les assassins étaient descendus, la police acquit la conviction qu'elle était en présence d'individus dangereux et probablement armés aussi résolut-elle d'opérer l'arrestation avec le minimum de risques.

Les policiers s'installèrent donc dans la salle à manger de l'hôtel. Dès que le couple eut pris place à table, les agents l'arrêtèrent immédiatement. Tout ceci se passa avec une telle rapidité que d'Artois n'eut pas le temps de se servir du browning de gros calibre qu'il avait sur lui.

LES ASSASSINS NIENT AVOIR TUÉ LESCURE

Mis au courant de l'inculpation qui pesait sur eux, Dartois et sa maîtresse subirent un interrogatoire immédiat, qui, paraît-il, les troubla fort.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, ils nièrent, mais sans trop grandes protestations, être les auteurs du crime d'Emmerin.

— *Qu'êtes-vous venus faire en Hollande ?* leur demanda-t-on.

— Nous sommes venus pour travailler dans le bâtiment », répondirent-ils.

N'ayant pu leur arracher d'autres explications, les policiers séparèrent les deux amants, qui furent conduits à la prison d'Utrecht, où ils attendront leur extradition.

Des épaves du "Dixmude" relevées près de Fiume

IL S'AGIT DE DIVERS APPAREILS, D'UN DRAPEAU, DE LA CITATION DE L'ÉQUIPAGE, ETC...

Turin, 2. — Les flots de la mer, entre Fiume et Capo-San-Marco viennent d'accroître le mystère du dirigeable « Dixmude », tombé dans la Méditerranée, au mois de janvier dernier.

Dans la journée d'hier, quelques épaves ont été trouvées par des pêcheurs fiumains. Ce sont : 2 machines radio-télégraphiques ; 1 pare-chute ; 1 lampe électrique de poche ; un casque récepteur de T. S. F. ; une bouteille d'aluminium, un drapeau français ; un portefeuille contenant un peigne de corne ; une carte de visite au nom de Germain Gueche ; un ordre du jour à la date du 20 octobre 1923 et deux citations de l'équipage du « Dixmude » à l'ordre de la Marine.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES GRANDES RENCONTRES DE LA LIGUE DU NORD

Les Etrangers du Nord battent Ligue du Nord B par 1 but à 0 — Ligue du Nord A bat Comté de Kent, par 3 buts à 1

En vue d'un prochain match Ligue du Nord Ligue de Normandie, nos actifs dirigeants nordistes avaient organisé hier, sur le terrain de l'U. S. Tourquennoise, rue de Gand, deux rencontres du plus haut intérêt.

Malheureusement, celles-ci furent gâchées par le mauvais état du terrain qui, rendu très lourd par la neige et les pluies incessantes de ces jours derniers, empêcha toutes combinaisons, ce qui nuisit beaucoup à la beauté du jeu.

Seuls, les angles du terrain étaient praticables et encore.

Naturellement, le mauvais temps et les fêtes du Carnaval avaient causé de nombreux vides et c'est tout au plus devant 4.000 spectateurs que M. Guittemel, arbitre de la première rencontre siffla le coup d'envoi aux équipes en présence (Etrangers et Ligue du Nord), vers 14 h. 15. En raison des circonstances, les matches furent disputés en deux mi-temps d'une demi-heure chacune.

Au cours du premier match, les étrangers eurent nettement le dessus ; toutes les attaques nordistes se brisèrent sur Buzza et Birrel. Bourdin fit une excellente partie et c'est principalement par lui, que furent amorcées les descentes. A relever, un essai de Wulfaert, qui, seul, devant les bois étrangers, envoya à côté.

Cinq minutes après la reprise, Aerts reprenant un centre, ouvre la marque. Franchomme, peu après, sur corner, manque le but d'un rien. Bourdin voit son essai échouer sur le poteau et Burgess voit le même fait se reproduire La partie se termine sur ce résultat

LE GRAND MATCH

Il est environ 15 h. 30 lorsque l'équipe anglaise pénètre sur le terrain, conduite par son capitaine, porteur d'une palme destinée au Monument aux Morts de l'U. S. T., accompagnée de MM. Henri Jeoris, C. Boulton, Desrousseaux, le groupe se dirige vers l'emplacement du monument, où plusieurs discours sont prononcés.

L'équipe Nordiste arrive un peu tard.

Parmi les personnalités présentes, outre celles citées plus haut, citons MM. Guirat, Conseiller de Préfecture ; Vanlaton, Moulouguez, Verhaeghe, Génicot, Carin, Jovenet, Delaleau, Truffaut, Verstraete, Wandewegaete, etc.

A 15 h. 40, M. Dierichs, du Stade Roubaisien, qui entre parenthèses, dirigia cette partie avec *sa compétence habituelle*, appela les deux capitaines Dubly et Grégor. Ce dernier remit au Nordiste, une gerbe de fleurs. Le Nord perd le choix du terrain et le match commence par une interception anglaise qui permet aux visiteurs de rendre visite à Noël, un essai anglais rencontre la barre transversale et Wallet dégage. Le jeu est vite, malgré la boue qui rend tout contrôle impossible. Le Nord est pénalisé d'un corner. Guyot sauve à temps. Une échappée de Dubly échoue à côté des poteaux. Pour la seconde fois. Wallet est touché.

Enofin, après 20 minutes de jeu, sur passes entre Wattine, Carpentier et Isbecque, ce dernier marque le premier but. La balle ayant rencontré le poteau de gauche, dévia et trouva le chemin des filets.

Nous notons un bel essai de Wattine et de jolies combinaisons entre l'aile droite nordiste.

C'est le repos et à 16 h. 10, on reprend.

Les Nordistes se portent résolument à l'attaque. Bloquel se dévoue. Sur corner concédé par Wallet, les Anglais égalisent à la 12e minute de jeu. Essai infructueux de Dubly suivi d'un bel effort de Carpentier, qui, parti du milieu du terrain, marque un but imparable à la 19e minute de jeu. Deux minutes se sont à peine écoulées que sur essai de Carpentier le ballon rencontre la barre. Wattine reprenant, expédie dans la cage anglaise, c'est le troisième but. Les visiteurs essaient de réagir mais leurs efforts restent vains et la fin est sifflée, non sans que le public n'acclame nos représentants.

LIN CONTRE COTON A ROUBAIX

Rappelons que c'est demain mardi qu'aura lieu au Parc Jean Dubrulle, à 15 heures, le match opposant l'équipe représentative du Lin à celle du Coton et qui sera arbitré par M. Quittemel.

L'équipe du Coton sera formée comme suit : But : Deconninck (U.S.T.) ; Arrières : Brouckaert (U.S.T.) ; Wilkin (U.S.T.) ; Demis : Swynghedauw (R.C.R.), Vandendrische (R.C.R.), Delerue (O.L.) ; Avants : Lazon (Stade Roubaisien), Verriest (U.S.T.), Vanhove (R.C.R.), Leveugle (R.C.R.), R. Pureur (Turgotine).

Nul doute que les sportifs n'assistent nombreux à cette partie qui sera d'un intérêt incontestable.

Pour se rendre au Parc Jean Dubrulle, prendre le car C au terminus du Mongy à Roubaix et descendre à l'arrêt du Pont-Rouge.

AUTRES MATCHES

Au cours d'une rencontre amicale d'association disputée hier au Stade Bergeyre, l'Olympique éliminé de la Coupe de France par le Havre a rencontré le R. C. de France.

Contrairement à l'attente générale, l'Olympique s'est laissé battre par le Racing qui a gagné le match par 3 buts à 1.

Standard A. C. bat U. S. Asnières par 2 à 1.
Club Français bat U. S. A. Clichy par 5 à 0.
Red Star A. C. bat F. E. C. Levallois par 1 à 0.
A. S. Lilloise et O. Marquois remis après 28 minutes de jeu.
U. S. T. (juniors) bat U. S. Roubaisienne (juniors) par 5 à 1.

LE CALENDRIER DU CHALLENGE DES MINES DE BRUAY

Voici à l'heure actuelle les résultats et le calendrier des rencontres comptant pour le challenge des Mines de Bruay.

25 décembre 1923, Sporting-Club Fivois qui battit Bruay par 2 à 1. — 16 mars, Club-Athlétique de Delezenne. — 6 avril, Union Sportive d'Auchel. — 13 avril, Etoile Sportive de Bully. — 27 avril, Union Sportive Tourquennoise. — 4 mai, Racing-Club de Calais — 11 mai, Racing Club d'Arras — 18 mai, Excelsior de Tourcoing.

Les équipes de division d'honneur rendent un point, les autres équipes jouent à égalité.

LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE

Division 1

Antwerpt F. C., 0 ; Racing C. B., 1.
Beerschot A. C., 2 ; Standard C. L., 1.
F. C. Brugeois, 2 ; C. S. Brugeois, 0.

CYCLISME

LA COURSE LILLE-BAILLEUL

Le 23 mars prochain, le Vélo-Club des Bois-Blancs, siège chez M. Henri Thuytschaever, 133, avenue de Dunkerque à Lille, Pont de Canteleu, affilié à la F. C. C. N. fera disputer la course Lille-Bailleul et retour, soit 60 kilomètres. Cette épreuve est dotée de plus de 500 francs de prix en espèces, qui seront répartis en deux catégories avec cumul pour les coureurs de 2e catégorie le départ sera donné au siège du V. C. B. B., à 14 h. 30.

Les engagements sont reçus dès ce jour et jusque l'heure du départ chez M. Thuytschaever Henri, 133, avenue de Dunkerque à Lille. Coût : 4 francs.

LE CHAMPIONNAT DE L'U.V. MOULINOISE

Le Championnat de l'Union Vélocipédique Moulinoise se disputera Mardi 4 Mars sur le parcours Lille-Faumont et retour (45 km). Cette épreuve est exclusivement réservée aux membres du Club.

Départ à 14 heures précises à Ronchin, chez M. Thibaut (2e Barrière) arrivée au siège, 56, rue de Thumesnil à Lille.

Le Rêve du Cycliste

La Bicyclette **AUTOMOTO** [illegible] *pédaller et moyeux à bain d'huile* (cuvet).
La plus dure épreuve imposée à une bicyclette
Le Tour de France 1923 (5 600 kil.)
disputé sur bicyclettes poinçonnées a été gagné par **AUTOMOTO**
1er Henri PELISSIER ; 2e BOTTECHIA
Championnat de France:
1er Francis PELISSIER, sur **AUTOMOTO**
La Bicyclette des As L'As des Bicyclettes
MM. CROMBET et LECLERC,
8, rue du Fg-d'Arras (près la barrière) LILLE
Agents exclusifs des Cycles Automoto et Claude Delage.
10212 R. C. Lille 19382-19383

LE PREMIER PAS DUNLOP

Victoire de BISIAUX, de Valenciennes

L'éliminatoire du Nord pour le premier pas Dunlop, réservé aux coureurs débutants, s'est disputée hier, par une belle après-midi ensoleillée, sur le parcours de Lille (Départ Pavillon-Bleu, Armentières, Houplines, Quesnoy-sur-Deûle, Bondues, Mouvaux, Lille (arrivée au nouveau Boulevard-Romarin) soit 50 kilomètres environ.

Cette épreuve avait réuni au départ 60 concurrents.

Quoique le trajet fut rendu des plus difficiles à cause des routes détrempées par les pluies récentes, les jeunes espoirs ne lambinèrent pas en chemin, car c'est à une moyenne de 28 kilomètres que les premiers accomplirent leur randonnée.

300 personnes étaient présentes au Nouveau Boulevard, près du Romarin, pour assister à l'arrivée qui était jugée par M. Delcroix, de l'U. V. F., en présence des représentants de la maison Dunlop.

Voici le classement des vingt premiers de cette épreuve :

1er, Bisiaux, de Valenciennes, à 13 h. 45 ; 2e, Auffat, à deux minutes ; 3e, Carouel ; 4e, Dragon ; 5e Geleyn ; 6e, Moreau ; 7e, Dubo ; 8e, Halluin ; 9e, Delangre ; 10e, Delhaye ; 11e, Siruye ; 12e, Lemang ; 13e, Huysmann; 14e, Dubois ; 15e, Guenez ; 16e, Fontaine ; 17e, Chevrin 18e, Delrue ; 19e, François Lucien ; 20e, Trachet.

Les dix premiers classés disputeront la demi-finale à Lille, dans le courant du présent mois.

Avis aux randonneurs des sorties RYSSEL

A partir du Jeudi 6 Mars, seront exposés à Roubaix, 124, rue de l'Alma, les superbes lots de la tombola gratuite et dont voici l'énumération : 1er **Une superbe bicyclette RYSSEL, type Circuit Minier, valeur 600 francs**, ensuite 50 autres lots comprenant roues montées, boyaux, jantes, moyeux, pédales, lanternes, breloques et de nombreux prix en espèces. Le règlement de la tombola est à la disposition des randonneurs aux usines **RYSSEL, rue Jenner, Fives-Lille.**

A cette tombola qui sera tirée le 23 Mars, assisteront M. Catteau, Chevalier de la Légion d'Honneur ; M. André Cordonnier, le sympathique constructeur de la **Marque RYSSEL** et un de nos collaborateurs *sportifs*.

Les randonneurs peuvent dès maintenant retirer leurs billets de tombola **aux Etablissements RYSSEL, 10, rue du Docteur Jenner, Fives-Lille,** sur remise de leurs jetons de présence.

AU VELODROME D'HIVER

Poule de vitesse (amateurs), **classement général** : 1er, Michard, 2 points ; 2e, Faucheux, 3 p. ; 3e, Cugnot, 4 p.

Course de prime, 5.000 mètres : **1er, Charbon** ; 2e, Simeoni ; 3e, Couderc.

Handicap du kilomètre **pour amateurs (finale)**: 1er, Dumont, (55) ; 2e, Cugno (10) ; 3e, René Choury.

Course à l'Américaine (distance 25 kilomètres): 1er, Larrue Costets ; 2e, Rohbach Veillet ; 3e, Cases Faudot ; 4e, Texier Rebour.

CYCLISTES !
Munissez-vous des SOULIERS PELISSIER
Les Souliers PELISSIER, dont la réputation n'est plus à faire sont en vente, chez **M. CHAMPION**, dépositaire général de la marque, 91, rue des Sarrazins, Lille (Gros et détail).
Coureurs et routiers, exigez la marque « Pélissier » sous la semelle.

CROSS-COUNTRY

LE CHAMPIONNAT DU NORD DE LA F.S.A.F.

Victoire de Schellens et de la J. S. Lilloise

Le Championnat du Nord de Cross a obtenu son succès habituel. Sur tout le parcours d'un tracé irréprochable, la foule se pressait pour assister aux diverses péripéties.

Le départ fut donné par M. Vrau, à 14 h. 30. Dès le début, Schellens Charles, de la Jeunesse Sportive Lilloise, soldat au 2e B.C.M., se détache du lot, prend une avance qu'il ne fait qu'augmenter jusque l'arrivée, terminant 1er, avec une minute 15 secondes sur Lepers, de Tourcoing, Champion de France de l'heure.

Voici le classement : 1er Schellens, Jeunesse Sportive Lilloise, en 30 m. 30 s. ; 2e Lepers, Cercle des Sports Tourcoing, 40 m. 45 s. ; 3e Roger, J.S.-Lilloise ; 4e Vrau, J.S. Lilloise ; 5e Patureaux, J.S.L. ; 6e Ledure, J.S.L. ; 7e Vanderwerve, J.S.L. ; 8e Hutchinson, J.S.L. ; 9e Tuypens, J.S.L. ; 10e Lamblin, C.S.T.

Par équipe, la Jeunesse l'emporte de très loin sur le Cercle des Sports Tourquennois.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE VICTOIRE DE BEDEL DE NANCY

Voici les résultats du championnat de France de cross-country : 1er, Bedel, Nancy, en 57 13" ; 2e, Gaudé, Métro, en 57 23" 4/5 ; 3e, Norland, Métro, en 57 27" ; 4e, Donat, Bordeaux ; 5e, Denis, Angers ; 6e, Heuet, Métro ; 7e Philips, Racing ; 8e, Marchal, Racing ; 9e, Manhès, Casg. ; 10e, Bourrue, Racing ; 11e Leblond, Arras ; 12e, Lauvaux, Chalons ; 13e, Sornais, Chateaurenault ; 14e, Brossard, Casg. ; 15e, Nicolas, Epinal ; 16e, Herminie, Stade ; 17e, Thoeye, Lille ; 18e, Perroux, Lyon ; 19e, Bontemps, Casg. ; 20e, Denis, Racing ; 21e Isola, Casg. ; 22e, Harnaud, Métro ; 23e, Tuernes, Périgueux ; 24e, Pierret, Casg. ; 25e Loprin, Arras.

CROSS-CYCLO PEDESTRE

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE VICTOIRE DE F. LEMAY DE CAMBRAI

Le 18me championnat de France s'est disputé hier, en Forêt de Fontainebleau, la victoire a été remportée par Fernand Lemay, du cyclo club de Cambrai (déjà champion du Nord), en 46 minutes 47" devant Degy (Seine), en 46 minutes 51".

POIDS ET HALTÈRES

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

A. Monnet, de Roubaix et Decottignies, de Comines, sont champions de France. Superbe exhibition des Nordistes.

Le 5e Championnat de France des Poids et Haltères, a été disputé hier au Gymnase Voltaire.

Une trentaine de concurrents se présentèrent ce matin pour disputer les premières épreuves du Championnat.

La province remporta quatre championnats avec Martin, de Saint-Etienne, pour les poids moyens et Monnet, de Roubaix, celui des poids lourds.

La séance de l'après-midi était présidée par M. Henry Paté, haut commissaire du Gouvernement assisté de M. Jean de Castellane, conseiller municipal.

Voici les résultats :

Poids plumes. — 1er, Martin, **Saint-Etienne**, 750 points ; 2e, Catalaa, Paris, 735 p. ; 3e, **Ruolt, Tourcoing**, 690 p. ; 4e, Puybonnieux, Paris, 670 p. ; 5e P. Bellomet, Paris, 660 p.

Poids légers. — 1er, **Decottignies, Comines**, 845 p. ; 2e, A. Philippon, Paris ; 3e, Peron, Brest ; 4e, Dugratoux, Paris ; 5e, R. Hebes, Paris ; 6e, Egot, Mulhouse ; 7e, **Derbaudringhien, Roubaix**.

COLOMBOPHILIE

FÉDÉRATION COLOMBOPHILE DE LA 1re RÉGION

Les délégués des sociétés colombophiles du Nord et du Pas-de-Calais au nombre d'environ deux-cents se sont réunis hier 2 mars en assemblée générale au siège de la Fédération, maison colombophile à Lille, 10, rue de Pas, sous la présidence de M. Leroy-Béhague, président de la Fédération entouré du bureau, MM. Pallez, Claie, Wibaux, Lebieu, Camberlein, Mallet, Eloy, vice-présidents ; M. Paul René, trésorier général ; M. Vandewynckele J. secrétaire général ; M. Gérard, directeur de la « France colombophile » ; M. Ronse Fortuné, secrétaire administratif faisant fonction de secrétaire de séance.

Après avoir entendu le compte rendu du Congrès National de Paris et ratifié les votes sur la carte d'immatriculation et a bague adresse, l'assemblée a voté à l'unanimité deux motions en réponse à diverses lettres envoyées au bureau directeur.

La question des transports permis aux délégués des divers régions d'exposer leur désidérata et le bureau directeur a insisté auprès de toutes les sociétés fédérées de se mettre en rapport avec leur groupement d'arrondissement ou local à seul fin de documenter le secrétariat pour les démarches qui restent à faire au point de vue de l'acheminement normal des pigeons aux points de lâcher.

L'assemblée a ensuite adopté à l'unanimité les rapports du conseil de direction sur l'organisation du concours ministériel de Bordeaux du 28 juin 1924, des concours en mer, nocturnes et de mauvaise saison.

Des communications intéressantes ont été faites par le président au point de vue de notre proposition de loi et d'une collaboration demandée par le comité des Olympiades de Paris pour un lâcher de pigeons.

Avant de procéder à la distribution des prix ministériels du concours de Bordeaux de 1923, l'assemblée vota par acclamations, sur la proposition d'un délégué, une adresse de sympathie et de reconnaissance à M. Leroy-Béhague, président de la Fédération, pour son inlassable dévouement à notre organisation régionale et nationale.

HIPPISME

COURSES D'AUTEUIL

1re Course. — 1. Spectateur (Delarguet), g. 24.50, p. 14.50 ; 2. Diégo (Mitchell), p. 21.50.

2e Course. 1. Yule Log (Niaudot), g. 26.00, p. 20.00 ; 2. St-Cyprien (Howes), p. 59.00.

3e Course. — 1. Shake Hand (Thibault), g. 37.50, p. 24.00 ; 2. Hayder Ali (Gottlob), p. 18.00.

4e Course. — 1. Sabord (Gauddnet), g. 229.50, p. 50.50 ; 2. Matho (Atkinson), p 53.00 ; 3. Maréchal Tarbais (Petit), p 17.50.

5e Course. — 1. The Coyote (Barré), g. 29.00, p. 13.00 ; 2. Meissonnier (Mitchell), p. 13.00.

6e Course. — 1. Sacré Boche (Duffourc), g. 39.00, p. 18.00 ; 2. Tenace (Dubreuil), p. 18.50 ; 3. Vieux Charles (Lalanne), p. 32.50.

LES LOUPS SORTENT DE LA FORÊT

Troyes, 2. — Chassés par la faim et la neige les loups sont apparus aux abords de la forêt de Clairvaux. Des battues ont été immédiatement organisées et n'ont donné aucun résultat jusqu'à présent.

LE BLOC CONTRE LA VIE CHÈRE

La baisse du franc et le mercantilisme

COMMENT S'EXERCE LA SPÉCULATION SUR LES DENRÉES

Un de nos lecteurs de **Coudekerque-Branche** rue de Bourbourg, nous écrit :

« Votre courageuse campagne contre la vie chère m'intéresse vivement. J'estime qu'il serait déplorable de voir que tant de bonne volonté appliquée à faire baisser le coût de l'existence ne produise pas l'effet souhaité.

» Je n'abuserai pas de vos colonnes par des félicitations qui vous sont acquises très sincèrement mais je voudrais vous rapporter, comme tant d'autres, mon humble avis sur la crise que nous subissons.

» Que de discours pompeux, que de nominations de commissions officielles pour en arriver au piètre résultat où nous sommes ! Le Gouvernement lui-même perd la carte et M. l'Intendant général Rimbert, surnommé le « Dictateur aux vivres » en est réduit à nous engager à nous organiser ! N'est-ce pas un conseil trop tardif et que la situation actuelle chaque jour plus alarmante, rendra inopérant ?

» Essayons de comprendre le mystère de la vie chère. Cela en vaut la peine.

» Que M. Rimbert aille chez le premier épicier venu et lui demande un fromage, par exemple, l'épicier lui dira : « Prenez un Hollande, c'est le moins cher ».

» Or, ce fromage a été payé en Hollande huit fois et demi ce qu'il coûtait (100 francs de marchandises se paient 850 francs français).

» De plus, le fromage a dû supporter les frais de Douane et de transports.

» Vous comprenez que dans ces conditions ce produit soit cher, mais il nous paraît moins aisé de concevoir que celui fabriqué en France soit encore plus cher.

» Cela est pourtant très simple à saisir. C'est que le mercantilisme ne s'occupe nullement du prix de revient mais détermine son prix de vente sur ce que coûte le fromage venant de l'extérieur.

» Prenons maintenant le blé qui est la base de l'alimentation. Que M. Rimbert demande le prix de ce produit au cultivateur. Pensez-vous que celui-ci calculera ce que ce blé lui a coûté ? Il fera le petit coup du fromage.

» Peut-on en vouloir à ce cultivateur ? Que celui parmi nous qui ne verrait pas d'un bon œil ses revenus ou son salaire multipliés par 8, lui jette la pierre !

» Remarquez que tout ce qui nous vient des Colonies françaises subit du même fait, l'influence du change.

» La voilà bien la spéculation ! Voilà bien la preuve que la dévalorisation de notre franc ne profite que très peu aux étrangers mais fait la fortune des mercantis qui ont tout intérêt à précipiter sa chute.

» C'est pourquoi je m'associe à l'indignation d'un de vos lecteurs signalant les déclarations faites devant lui par un commerçant lillois désireux de voir s'accélérer la baisse du franc pour pouvoir réaliser de gros bénéfices sur les marchandises en magasin.

» Si l'on voulait référer la spéculation partout où elle s'affirme la hausse du prix de toutes les denrées, qui fait aujourd'hui le désespoir des familles ouvrières, serait jugulée. Mais, pour cette action salutaire profitable aux consommateurs, il faudrait un Gouvernement de volonté agissante, inspiré des intérêts des masses travailleuses. »

Les détournements de fers de la Ruhr

LE JUGE D'INSTRUCTION A INTERROGÉ UN NOTAIRE DES ENVIRONS DE LILLE

Les négociants déjà arrêtés, MM. Detève, Broutin, Fournay et Ducommun, auraient eu un complice en la personne d'un notaire des environs de Lille, Me X... qui achetait pour le compte de Detève, de grosses quantités de dommages de guerre et bons de cession donnant droit à des prestations en nature.

Ce notaire usait de sa situation pour trouver des sinistrés possesseurs de ces titres et servait ainsi d'intermédiaire pour leur cession à Detève.

Les opérations de Me X... s'effectuaient dans toute la région du Nord mais plus particulièrement dans les environs de Pont-de-la-Deûle et dans cette localité et elles portaient sur des sommes importantes.

Le juge d'instruction, M. Rochu, à qui on avait signalé les agissements du notaire, convoqua le notaire pour obtenir des éclaircissements sur les opérations qui, à bon droit, paraissaient suspectes.

L'officier ministériel a répondu à la convocation et a été longuement interrogé sur les opérations qu'il avait traitées pour le compte de Detève.

Il a protesté de sa bonne foi et a déclaré qu'il ne pensait pas que ces agissements étaient délictueux.

Malgré ses explications, ayant paru peu plausibles et qu'il semble anormal qu'un notaire, connaissant la loi, ait pu faire de semblables transactions, le juge a prié l'officier ministériel de se tenir à la disposition de la justice.

On sait que M. Rochu a lancé des mandats d'amener contre deux ingénieurs de Paris, MM. Brieux et Menier. Jusqu'à présent, ces mandats n'ont pu être exécutés, MM. Brieux et Menier restant introuvables.

JEANNE MORAND TRANSFÉRÉE A L'HOPITAL DE VERSAILLES

Versailles, 2. — Jeanne Morand, condamnée pour intelligences avec l'ennemi et qui depuis une douzaine de jours faisait la grève de la faim à l'hôpital de Corbeil, vient d'être transférée à l'hôpital de Versailles où des soins appropriés à son état lui seront donnés.

FEUILLETON DU 3 MARS 1924. — N. 29

Mariée sans Amour !

GRAND ROMAN D'AMOUR

PAR MAXIME LA TOUR

PREMIERE PARTIE

L'ENFANT

— Oui... fit François sans sourciller... monsieur a certainement remarqué que, depuis son retour, madame n'est plus la même.

« Elle n'a jamais été d'une gaieté folle, madame, c'est certain... mais enfin, entre son état tranquille d'autrefois et l'espèce de mélancolie qu'on remarque en elle aujourd'hui, il y a, au respect que je dois à monsieur, une sacrée différence...

— Oui... je l'ai remarqué... c'est exact, fit Pierre d'un ton bref... Mais cela n'a rien de surprenant... Madame vient d'être très malade, vous le savez... Elle sort depuis peu de temps de convalescence, et sa mélancolie persistante n'est qu'une dernière trace de ce qu'elle a eu... Si c'est tout ce que vous voulez me dire...

— Non, monsieur, ça n'est pas tout... car je vois bien que monsieur se trompe complètement sur les causes de la tristesse de madame... et, dans ces conditions, il n'y a pas de raison pour que cette tristesse prenne fin, tandis que si monsieur savait...

Il s'arrêta, ménageant son effet.

— Si je savais... quoi ? demanda Pierre, soudain intrigué et même un peu inquiet.

— La vérité, acheva François.

— Pour me parler ainsi, vous la savez donc, vous ?

— Bien sûr ! Sans quoi je ne dirais rien.

« Et que monsieur soit bien certain que ce qui m'amène en ce moment, c'est aussi bien le désir de voir madame moins malheureuse qu'celui de ne pas laisser monsieur dans l'erreur. Je suis attaché à monsieur et à madame, vous savez.

— Oui, oui, je sais...

« Alors, cette vérité que j'ignore et que vous savez ?

— C'est que c'est difficile à dire, murmura François en recommençant à manifester ses hésitations de tout à l'heure.

— Il faut parler, cependant, François. Puisque vous avez décidé de m'entretenir de ces choses, c'est que vous êtes bien résolu à ne me rien cacher...

« Dans ces conditions, je ne vois pas ce qui vous arrête...

— La peur de faire beaucoup de peine à monsieur... Oh ! mais là, beaucoup de peine !

— Ne vous préoccupez pas de cela, s'exclama Pierre Bernaudier, que ces tergiversations sans fin excédaient... Et dites ce que vous savez.

— Alors, que monsieur me promette d'avance de ne pas m'en vouloir, si ce que je vais dire lui déplaît, formula encore François Laugier.

— Mais oui... je vous le promets... là...

— Eh bien ! dans ces conditions, je me risque à parler.

Et, d'un ton légèrement mélodramatique, l'aide-jardinier énonça :

— Madame est triste et dépérit de chagrin parce qu'une fille adultérine qu'elle a eue pendant l'absence de monsieur lui a été enlevée... qu'elle ne sait pas où se trouve cette enfant et qu'elle ne le saura jamais, à ce qu'elle croit...

Pierre, dès la première moitié de la phrase du domestique, s'était violemment dressé derrière son bureau, et François n'avait pas plus tôt achevé qu'il s'élançait vers lui, blême, défait, et, l'étreignant à la gorge, s'écriait :

— Coquin !